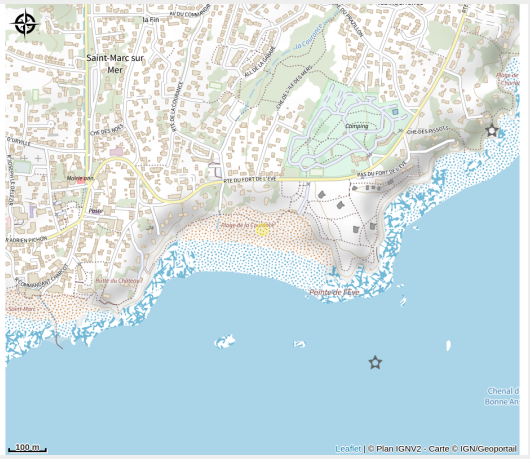
PLAGE DE LA COURANCE



Crédit : Plage de la Courance (©Alexandre Lamoureux)



Vaste courbe de sable entourée de falaises, la plage de la Courance est tournée vers le large. Sa houle en fait un des spots préférés des fans de glisse !

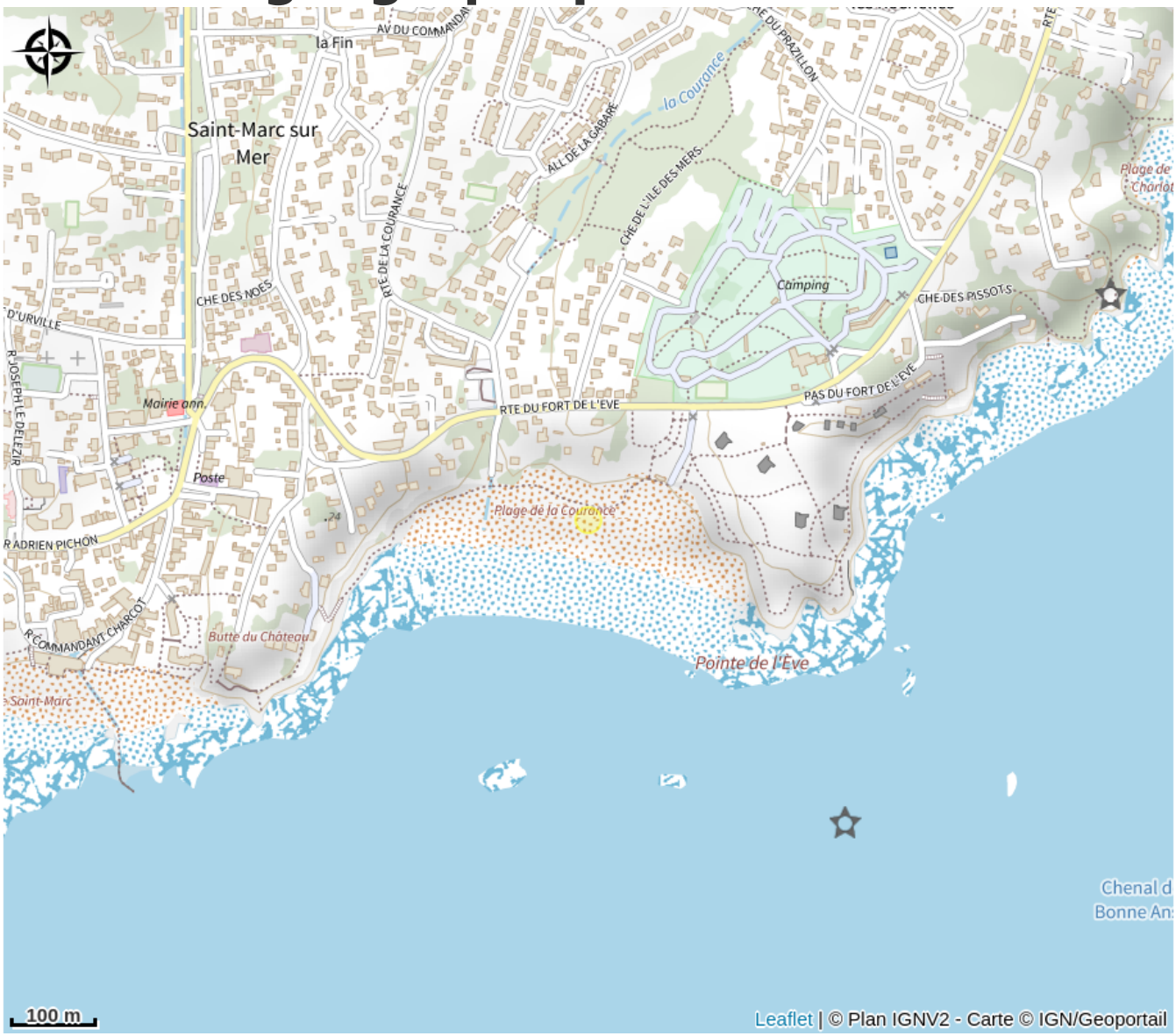
Infos pratiques

Catégorie : A faire

Description

Plage labellisée Pavillon bleu ! La surveillance est assurée par des nageurs sauveteurs qualifiés en juillet et août, de 11h30 à 19h en semaine, et de 11h à 19h le weekend, en fonction des marées. Les chiens (sauf chiens guide d’aveugles), les chevaux et tous autres animaux sont interdits sur les plages surveillées de Saint-Nazaire du 15 juin au 15 septembre. (Autorisés le reste de l'année). Le nom "Plage de la Courance" : provient du vieux français corance qui désignait un courant d'eau. La plage a pris le nom d'un petit cours d'eau qui s'écoulait à cet endroit. (Source : L'abécédaire des rues de Saint-Nazaire, Université inter-âges.)

Situation géographique



Toutes les informations pratiques

Contact

Route du Fort de l'Eve
SAINT-MARC-SUR-MER
44600 SAINT-NAZAIRE